



Doc. 12949
25 juin 2012

La transition politique en Tunisie

Amendement¹ n° 2

Mme Anne BRASSEUR, Luxembourg, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18, insérer le paragraphe suivant:

"Compte tenu de l'importance cruciale de la transition tunisienne pour les processus démocratiques dans l'ensemble de la région de la Méditerranée et du Proche Orient, et par conséquent pour l'Europe, l'Assemblée décide de continuer à suivre attentivement les développements en Tunisie."

Déposé par:

BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE
GROSS Andreas, Suisse, SOC
JAKIČ Roman, Slovénie, ADLE
KOX Tiny, Pays-Bas, GUE
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC

1. 2012 - Troisième partie de session

